



Chriox 5 - 514

Edition: 1
Date: 11/01/2006
Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT Chriox 5 - 514
CODE DU PRODUIT 514
DESCRIPTION/EMPLOI Mélange stabilisé d'acide peracétique, peroxyde d'hydrogène, acide acétique et de l'eau.

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns NV WEBSITE : www.christeyns.com
ADRESSE Afrikalaan 182 E-MAIL : info@christeyns.be
9000 GENT TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : +32 (0)9/ 223 38 71
TEL : +32 (0)9/ 223 38 71
FAX : +32 (0)9/ 233 03 44

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO DE CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Acide acétique	64-19-7	200-580-7	5 <= C <= 15 %	C	R10, R35
Acide peracétique	79-21-0	201-186-8	3 <= C <= 8 %	O, C, N	R7, R10, R20/21/22, R35, R50
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	231-765-0	10 <= C <= 20 %	O, C	R5, R8, R20/22, R35

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Peut provoquer un incendie. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures
RISQUE(S) SPÉCIFIQUE(S) La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosif

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX L'assistance médicale est toujours recherchée. Tous les aides doivent être occupés avec des matériaux protecteur

INGESTION Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. En cas d'inconscience: enlève les vêtements sales mais tenir la victime chaud. Si nécessaire, donner de l'oxygène ou respiration artificielle

CONTACT AVEC LES YEUX Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon

INHALATION Emporter le victime à l'air frais, dans un endroit calme. Si c'est nécessaire donner de l'oxygène et tenir chaud

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) eau en grande quantité
RISQUES SPÉCIAUX Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit
EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Utiliser des vêtements de protection. Evacuer le personnel vers un endroit sûr
PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Diluer tout produit répandu en petite quantité, et laver à grandes eaux. NE PAS absorber avec de la sciure ou avec un autre absorbant combustible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire. Eviter formations des aérosols. Ne jamais remettre produit non utilisé dans son emballage d'origine. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter lors de manipulation le contact avec les yeux, la peau et les vêtements

STOCKAGE Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Eviter la chaleur et le soleil direct. Conserver fermé dans un endroit sec et frais

MATIÈRE(S) À ÉVITER Métaux. Agents réducteurs. Alcalin produits

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION Peroxyde d'hydrogène: T.L.V. = 1.4 mg/m³, 1 ml/m³. Acide Acétique: T.L.V. = 25 mg/m³, 10 ml/m³

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
PROTECTION DES MAINS des gants en PVE, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent)
TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS.

Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matériel des gants

PROTECTION DU CORPS vêtements de protection à manches longues. vêtement de protection

PROTECTION DES YEUX Lunettes à coques. Ecran facial

MESURES HYGIÉNIQUES Eviter le contact avec la nourriture et la boisson. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements sales

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME Liquide
ODEUR acre
COULEUR claire et incolore

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH 3.3 ± 0.5 (0.3 %, aqueous) ; 0.5 ± 0.5 (100%)
POINT D'ÉBULLITION > 100°C
POINT D'ÉCLAIR ± 65°C (closed cup)
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION > 55°C (SADT)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ > 250°C
PRESSION DE VAPEUR 22 bar (25°C)
DENSITÉ RELATIVE 1119 kg/m³
HYDROSOLUBILITÉ complètement soluble
VISCOSITÉ < 30 ± 2 mPa.s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Réaction exothermique en contact avec des produits alcalins. Eviter contamination avec des produits organiques. Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7

CONDITIONS À ÉVITER Réchauffage. Lumière du soleil tout droit

MATIÈRE(S) À ÉVITER Matières organiques. des substances alcalines. Des métaux non précieux. Agents réducteurs

PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX Acide acétique

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux
EFFETS AIGU DE PEAU Corrosif
EFFETS AIGU DES YEUX Corrosif
ORALE Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation
SENSIBILISATION Pas de

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Facilement biodégradable, selon le test OECD concerné.
BIOACCUMULATION Pas de bio-accumulation
ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique. Une neutralisation est nécessaire avant le déchargement vers l'installation d'épuration

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux

METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
Pour recycler: vider et refermer l'emballage

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN 3149
VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)
CLASSE 5.1
GROUPE D'EMBALLAGE II
NOM D'EXPEDITION Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé
SYMBOLE ADR



N°5.1



N°8

VOIES MARITIMES (IMDG)

CLASSE 5.1
GROUPE D'EMBALLAGE II
EMS-NR 5.1 - 02
POLLUANT MARIN non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBLES DE DANGER



C



O

COMPOSANT(S) DANGEREUX:

Acide acétique
Peroxyde d'hydrogène
PHRASES R

R7 - Peut provoquer un incendie
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R34 - Provoque des brûlures.
S3/7 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
S14 - Conserver à l'écart des matières réducteurs
S17 - Tenir à l'écart des matières combustibles.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage .
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S50 - Ne pas mélanger avec de bases, matières organiques, agents réducteurs

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégâts causés par l'utilisation de ces renseignements.

PHRASES R

R10 - Inflammable.
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
R35 - Provoque de graves brûlures.
R5 - Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R7 - Peut provoquer un incendie
R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles.